

Conférence de presse de rentrée septembre 2026

8/09/2026

DISCOURS DU PRESIDENT DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

M. JEAN-LUC GLEYZE

Chère Christine Bost, Maire d'Eysines

Chers collègues,

Madame Alexandra CESSAC, enseignante intervenant dans le dispositif
« l'Ecole autrement »

Représentante Vinci,

- Merci pour le don du véhicule permettant à Madame Cessac de faire école autrement, et aux enfants d'avoir une scolarité comme les autres. J'en profite aussi pour remercier le Rotary d'avoir aménagé ce van.

Merci à Franck Bottin et aux équipes du CDEF de nous accueillir pour cette conférence de presse,

Chères toutes, chers tous,

« Parmi les causes qui dans l'histoire de l'humanité ont déjà fait disparaître tant de civilisations, il faudrait compter en première ligne la brutale violence avec laquelle la plupart des nations traitaient la terre », écrivait déjà, en 1866, le géographe girondin Élisée Reclus.

Cet été, et même en cette première moitié d'année, la Gironde a encore été le laboratoire des risques causées par le changement climatique dont nous savons les responsabilités humaines.

Inondations, tempêtes, canicules à répétition puis incendie... Inutile de savoir ce que l'hiver nous réservera : c'est dès maintenant qu'il faut s'y préparer.

Je veux tout d'abord remercier chaque sapeur-pompier girondin, et de tous les SDIS venus en renfort.

Je remercie les maires, les bénévoles et tout particulièrement l'ensemble des agents départementaux.

Beaucoup d'entre eux ont été évacués, certains ont perdu leur maison, et bien sûr nous sommes auprès d'eux pour les accompagner.

Toutes et tous ont répondu présents pour assurer la continuité du service public.

Dans le cadre de leur fonction mais aussi, pour certaines et certains, ont pris sur leurs congés pour se porter bénévoles auprès de leurs collègues ou de l'ensemble des habitants concernés.

Sur le terrain nous partageons un même langage, une même priorité : protéger les personnes, les biens et la forêt.

Le Département a contribué à ces objectifs, en mettant à l'épreuve cet été, notre Plan départemental de sauvegarde développé depuis 2022.

Nous avons anticipé d'avoir un plan partagé de gestion des crises allant de l'amont à l'aval.

En 2026, il s'est traduit par un accompagnement dans l'urgence et dans la durée autour :

- de l'ouverture de collèges pour héberger à Marcheprime, à Villenave d'Ornon ou au Teich,
- mise à disposition de mobilier des collèges, restauration des services de secours et des bénévoles,
- avec nos « gilets orange » pour sécuriser les routes, les travailleuses sociales et des psychologues, et des centaines de

« volontaires du Département » qui ont pris sur leur temps de congé pour aider,

- aux côtés des communes, des secours et autres partenaires comme la Croix-Rouge ou MonaLisa.

Pour vous donner quelques premiers chiffres :

- 7500 repas préparés par les collèges entre le 24 juillet et le 2 août sur les sites de Marcheprime, Villenave d'Ornon, et le Teich ;
- 4 collèges ouverts pendant la crise ;
- 24 psychologues du Département mobilisés pour 53 journées de soutien psychologique ;
- Les travailleurs sociaux fortement impliqués avec 89,5 journées d'équivalent temps plein mobilisées ;
-

Le Bus en + a été présent durant 29 jours d'accueil dans le Médoc, avec une moyenne de 5 professionnels par jour et pour 16 jours d'accueil sur le Bassin (Lège, Lanton, Andernos, Arès).

- 9 M€ d'impact financier pour le département (estimation encore en cours). Une séance plénière extraordinaire dédiée se tiendra le lundi 28 septembre prochain.

Dès la fin juillet, j'ai proposé la création d'une cellule de relogement :

- Elle a été mise en place le 29 juillet 2026 en lien étroit avec les équipes locales, des communes et des intercommunalités. Le pilotage est assuré par les équipes du Département avec des financements de l'Etat.
- Dès le 1er août elle s'est installée au Porge et a pu immédiatement se mettre à la fois à accueillir les sinistrés mais aussi recueillir les offres de logements qui étaient proposées.
- Cette cellule était déployée en même temps sur les autres communes soit par les Bus en +, le Bus Ella'Car de Gironde Habitat

et en lien par exemple avec les communes du Temple, de Saumos, de Lège-Cap Ferret, de Lanton, d'Arès, d'Andernos.

- A ce jour, 199 situations de relogement sont accompagnées par la cellule Gironde Relogement Solidaire dont 161 situations originaires du Porge.

Enfin, un mot sur l'action publique de Gironde Numérique pendant et après les incendies.

Plus discrète mais essentielle, les équipes de Gironde Numérique sont aux côtés des populations, des communes et des services de secours pour réaliser des diagnostics, identifier précisément les infrastructures touchées, et préparer des opérations de rétablissement et de reconstruction.

Cette mobilisation démontre, une fois de plus, que les collectivités locales sont le cœur battant de la nation solidaire.

C'est tout le sens de notre Plan départemental de sauvegarde :

- garantir l'articulation entre les acteurs publics dans la gestion de crise ;
- renforcer la coopération pendant la crise, ce que nous ne cessons de demander depuis 2022, avec l'ARS notamment, et l'articulation avec l'Etat (Préfecture et national) et les collectivités locales.

Il est encore nécessaire de le rendre plus opérationnel, c'est pourquoi nous allons valider d'ici la fin de l'année notre propre PCA.

Pour l'heure, certains acteurs présents à nos côtés pendant les incendies se retirent désormais, mais le Département, lui, restera aussi longtemps que les besoins existeront.

Être présent dans l'urgence, mais aussi dans le temps long, c'est notre responsabilité et notre engagement de service public.

Au-delà de l'action sur le terrain, le projet de loi de modernisation de la sécurité civile présenté ce jour doit consolider le financement des SDIS en tenant compte de l'ensemble de leurs missions.

Car entre 2022 et aujourd'hui, rien n'a bougé sur ce point, alors que les risques se sont aggravés.

Les incendies sont très visibles, mais 85 % de l'activité opérationnelle des sapeurs-pompiers reste le secours à personne.

Les canicules augmentent déjà les interventions et le vieillissement de la population va encore renforcer cette activité.

Un mot pour nos aînés : ils payent un lourd tribut suite aux incendies, celui-ci s'ajoutant aux canicules.

Nous ne pouvons pas faire silence sur leur traitement.

Il faut dès maintenant établir un bilan de celles et ceux qui n'en sont, hélas, pas revenus.

Prendre en considération la voix de celles et ceux qui ont traversé ce moment, pour ne jamais reproduire des évacuations maltraitantes.

C'est éthiquement et moralement indispensable pour eux, pour les familles.

Cela fait le lien entre notre modèle de solidarité comme celui de notre sécurité civile.

Aujourd'hui, ils ne sont pas suffisamment robustes pour faire face à la fois le changement climatique et l'évolution démographique.

A l'inverse des exigences du moment, l'exécutif semble poursuivre une trajectoire dogmatique : augmenter les impôts serait impossible.

Mais pas piocher dans la protection de l'enfance pour financer l'armée.

Ni réduire les retraites pour améliorer le renseignement.

Ni fragiliser l'hôpital au profit de l'industrie de guerre.

Entre 2018 et 2023, d'après la Cour des comptes, ce sont 62 milliards d'euros d'impôt sur les plus aisés et sur les entreprises qui ont été supprimés.

Cela fragilise, d'une part, les finances publiques et, d'autre part, les services publics, qu'ils soient de l'éducation, de la justice, de l'énergie, de la culture ou du logement.

Quand les services publics et leurs agents sont en ligne de mire, c'est l'ensemble de la société qui est visée.

Aucune vie ne se fait sans le service public, même celle des plus fortunés !

Pour reprendre l'exemple de cet été, on ne peut pas dégrader un service public chargé de sauver des vies et des biens.

Demander aux départements d'économiser tout en exigeant qu'ils renforcent leurs SDIS, c'est une injonction contradictoire et dangereuse.

Au-delà du SDIS, c'est le modèle même de la décentralisation qui est en jeu.

J'en suis le lanceur d'alerte, depuis des années, avec les mobilisations successives de Défendons nos territoires.

Les départements n'ont plus de pouvoir de taux et disposent de marges de manœuvre de plus en plus réduites, alors qu'une grande partie de leurs dépenses s'impose à eux, et de plus en plus souvent imprévues avec le changement climatique.

Nous payons encore les dégâts des incendies de 2022, mais aussi ceux des tempêtes NILS et PEDRO, des inondations du début d'année.

Un exemple : pour la section de RD110 d'Origine à Louchats, le montant global des travaux réalisés (ou à réaliser) sur les routes et pistes cyclables à la suite des incendies de 2022 est estimé à 2,6M€.

Imaginez ce que cela représente sur l'ensemble du patrimoine départemental !

Dans ce contexte, la remise en cause de la capacité des Départements à faire des choix politiques et à adapter les services publics aux besoins de leur territoire est un danger pour la liberté, pour l'égalité et pour la fraternité.

Sans relâche, je continuerai donc de lutter contre cette injonction contradictoire faite aux collectivités et au service public dans son ensemble :

- de respecter l'orthodoxie budgétaire
- tout en devant répondre à l'urgence des besoins (incendie, augmentation rapide des personnes à accompagner en lien avec le vieillissement, en protection de l'enfance, au handicap)
- avec des réponses en recettes floues ou inexistante.

Nos impôts et la redistribution doivent aller vers des financements et des investissements qui permettent de faire plus que « s'adapter ».

On ne peut se contenter de limiter la surchauffe ou les risques, causant des souffrances aux personnes vulnérables et des perturbations dans les établissements de santé, les écoles ou les transports.

Il nous faut changer de modèle de société : renforcer l'ensemble des solidarités qui font le socle de notre démocratie et à réaffirmer le sens d'une contribution commune pour concilier, sans les opposer, les priorités sociales, environnementales et géopolitiques.